

- les moyens pour organiser les temps d'information, de concertation et de consultation des enfants et pour favoriser leur engagement,
 - les règles de vie pour bien vivre ensemble, communes à tous les temps scolaires et périscolaires,
 - les règles d'utilisation du matériel et des locaux.
- Ce projet serait partagé avec les parents d'élèves.

Conclusion

La conférence n'a pas pu, dans le cadre du temps court qui lui a été donné, traiter l'ensemble des sujets. Le constat de la nécessité de créer des espaces de dialogue entre les membres de la communauté éducative (parents, enseignants, animateurs, ATSEM, intervenants) nous amène à proposer que la réflexion soit prolongée au-delà de la conférence, par exemple à travers le Projet éducatif local.

Enfin, l'opportunité qui nous a été proposée de rouvrir le débat a généré de l'attente. Afin que notre travail ne reste pas sans suite, nous souhaitons la mise en place d'un comité de suivi de nos préconisations qui nous permettra de les soutenir dans la durée et d'accompagner leur mise en œuvre éventuelle sur le terrain. Cela sera également une façon pour nous de mesurer les effets de ces préconisations.

+ d'infos

Retrouvez plus d'informations, l'intégralité de la synthèse des propositions et l'enquête TMO sur www.reze.fr rubrique La mairie > Démocratie participative.

4. Évaluer pour agir

De façon transversale, la question de l'évaluation est apparue de manière régulière dans nos travaux. Il nous semble en effet indispensable de pouvoir disposer d'éléments de diagnostic allant au-delà du ressenti mais s'appuyant sur des outils d'évaluation spécifiques pour être en capacité de mesurer les effets de la nouvelle organisation des rythmes scolaire sur le bien-être des enfants.

Conscients de la complexité d'une telle question, nous proposons le lancement d'une réflexion sur l'évaluation quantitative et qualitative du dispositif, en particulier concernant le bien être et le respect des besoins des enfants.

Neuf séances de travail ont réuni l'ensemble des membres de la conférence.



info | Lettre aux familles

périscolaire

2015
Janvier



La conférence citoyenne sur les rythmes scolaires a remis son rapport

Je suis très heureux d'avoir fait confiance aux citoyens engagés dans cette démarche nouvelle et de voir l'aboutissement de ce travail de six mois mené par les 28 membres de cette conférence. Il a été remis devant une commission municipale en décembre.

Face aux interrogations des parents, il fallait faire le point avec tous les partenaires. C'est ce qui a été fait avec cette nouvelle étape du dialogue citoyen dans laquelle personnalités qualifiées, parents et enseignants ont pu échanger et auditionner des professionnels.

Il nous faut maintenant **étudier ces propositions et les chiffrer**. Ce travail est conduit par les services en collaboration avec Anaïs Gallais, adjointe à l'Éducation. Les élus se prononceront ensuite sur les mesures, que la municipalité retiendra.

Au regard des diminutions budgétaires que nous connaissons comme les autres collectivités locales, cela ne va pas être facile, mais nous trouverons la possibilité d'améliorer l'accompagnement des enfants à l'école.

Je souhaite en effet que nous puissions mettre en œuvre les premières mesures dès la rentrée de septembre.

Gérard Allard, maire de Rezé



Remise du rapport au maire par le président de la Conférence.

Notre démarche

par Jean-Jacques Blanc, président de la Conférence

Nous avons fait le choix de ne rien s'interdire a priori tout en ayant en permanence à l'esprit ces éléments de faisabilité technique, financière mais également humaine. Il y a, nous en sommes conscients, derrière chaque organisation, des femmes et des hommes qu'il convient de respecter, d'accompagner, et d'impliquer dans les évolutions à mener. Si les contraintes ne permettent pas la mise en œuvre de toutes nos préconisations à court ou moyen terme, l'objectif ne doit pas pour autant être perdu de vue : répondre aux besoins fondamentaux de l'enfant et garantir son bien-être.

Dès les premières séances, nous nous sommes en effet accordés sur le principe de placer l'intérêt de l'enfant au cœur de nos réflexions.

Dans le temps réduit qui nous était imparti, nous avons organisé nos travaux autour de trois étapes.

État des lieux et identification des enjeux (juin à septembre)

Il a été réalisé en s'appuyant sur le partage de documents entre participants, l'analyse des données transmises (bilans de la direction de l'éducation et résultats d'une enquête de satisfaction auprès des familles¹), la conduite d'auditions auprès des personnels périscolaires et de conseils d'enfants et le recueil de questionnaires diffusés dans les écoles. Ces éléments nous ont permis de faire émerger trois enjeux principaux à travailler.

Vérification des enjeux en séance publique (septembre)

Afin de s'assurer de la pertinence des enjeux retenus et « vérifier que rien n'avait été oublié », nous les avons soumis au grand public lors d'une séance ouverte à tous qui a réuni près de 80 personnes et conforté les enjeux identifiés.

Rédaction des préconisations (octobre, novembre)

Sur la base des trois enjeux, nous avons travaillé en ateliers thématiques pour la rédaction des préconisations puis en séance plénière pour leur discussion et validation par l'ensemble du groupe.

¹ - Enquête réalisée auprès de 400 familles par TMO Rennes

Rédaction des préconisations par ateliers thématiques.

Résumé des propositions de la conférence citoyenne

Nos propositions

Les séances de travail, le partage d'informations et de documents ainsi que le recueil des points de vue des différentes parties prenantes, nous ont permis d'identifier trois enjeux autour desquels s'articulent nos propositions :

1. mieux tenir compte des besoins de l'enfant dans l'organisation de la journée ;
2. garantir le droit à l'égalité pour tous ;
3. assurer une continuité éducative entre les différents temps de la journée ;
4. évaluer pour agir.

1. Mieux tenir compte des besoins de l'enfant dans l'organisation de la journée

Au cours de ses travaux, la conférence a principalement mis en évidence la difficulté, sur le temps de midi, de répondre aux besoins de l'enfant en termes de repères, de calme et de repos. La spécificité des besoins des maternelles, et en particulier les petites et moyennes sections, a été largement soulignée.

La prise en compte des besoins spécifiques des maternelles

Nous proposons :

- En maternelle, un animateur référent par classe pour assurer une meilleure continuité et sécuriser les enfants.
- Pour les petites et moyennes sections, de permettre aux animateurs référents de partager un temps de classe de 15 minutes avant la fin de celle-ci, prioritairement sur la période de rentrée.
- Que les enfants scolarisés en maternelle puissent revenir à 13h15 pour faire la sieste et que leurs frères et sœurs soient accueillis au même horaire.

Les conditions matérielles d'accueil

À court terme, nous proposons de renforcer la mutualisation des locaux déjà engagée au sein des écoles dans le respect d'une charte d'utilisation commune, y compris hors les murs (gymnases, bibliothèques municipales)

À moyen/long terme, nous proposons de travailler sur des possibilités d'agrandissement des salles de restauration sur certains groupes scolaires pour diminuer le nombre de services et raccourcir le temps d'attente pour les enfants.

Conscients du coût d'une telle mesure, nous avons cependant souhaité l'intégrer à nos recommandations dans la mesure où elle participe de manière sensible à l'amélioration du bien-être des enfants sur la pause méridienne.

L'organisation de la pause méridienne

Nous proposons qu'une priorité soit donnée à la mise en place d'un ensemble de moyens permettant le retour au calme avant la classe.

Plusieurs possibilités de réorganisation ont été mises au débat au sein de la conférence. Cependant, considérant que la problématique de la pause méridienne n'est pas tant liée à sa durée qu'à son contenu, nous proposons que, quelle que soit la piste de réorganisation retenue, les évolutions engagées poursuivent trois objectifs :

- respecter les besoins physiologiques de l'enfant avec du temps pour déjeuner et se reposer,
- accueillir l'enfant dans un cadre sécurisant,
- proposer des activités d'éveil et de découverte ouvertes au plus grand nombre, avec une attention particulière aux enfants en difficulté.

L'encadrement

Nous souhaitons que cette question reste un élément prioritaire dans les futures décisions d'évolution du dispositif.

2. Garantir le droit à l'égalité pour tous

Nous avons constaté de fortes disparités entre enfants et mais également entre écoles. La question de l'accompagnement des enfants les plus fragiles, dans le cadre de l'évolution du dispositif nous est par ailleurs apparue comme un enjeu clé.

La réduction des inégalités entre groupes scolaires

• En matière d'activités proposées

Nous proposons que la mixité des compétences soit développée dans les équipes périscolaires (poursuite des formations engagées et partage de compétences entre animateurs).

Nous proposons que des malles ludo-éducatives soient mises à disposition de chaque école. Elles pourraient circuler entre les écoles et constituer un support pour le développement de projets thématiques.

• En matière de locaux

A court/moyen terme, nous proposons de réaliser un état des lieux des locaux des groupes scolaires pour développer un plan d'actions sur les sites où des besoins sont identifiés.

• En matière de moyens humains

Partant du constat que les temps périscolaires sont potentiellement conflictuels, nous proposons, pour l'ensemble des groupes scolaires, la formation des équipes périscolaires à la gestion des situations difficiles et la mise à disposition de médiateurs pour les accompagner.

Nous proposons que les groupes scolaires référencés comme « écoles à favoriser » disposent d'un niveau d'encadrement renforcé.

La participation de tous les enfants aux activités, en particulier des plus fragiles.

Nous proposons :

- la mise en place d'un outil de suivi des inscriptions aux activités,
- d'inciter les plus fragiles à y participer : (présentation des ateliers en classe, accompagnement des familles, formation des personnels),

- de permettre aux externes de participer aux ateliers du midi.

Le principe de gratuité

La gratuité des activités pour les familles, en particulier les plus modestes, est un objectif partagé par tous les membres de la conférence.

3. Assurer une continuité éducative entre les différents temps de la journée

Partant du principe que s'intéresser à l'enfant dans sa globalité nécessite une cohérence et une complémentarité entre les différents d'acteurs (parents, enseignants, animateurs périscolaires, ATSEM², intervenants), nous avons constaté qu'il n'existait pas de lieux d'échanges réguliers entre ces différentes parties prenantes.

Développer des formations communes

Nous proposons la mise en place de formations communes entre agents périscolaires et enseignants et, dans leur prolongement, l'instauration de temps de réunion communs pour poursuivre le travail engagé.

Renforcer la communication

Nous proposons l'installation de panneaux d'informations périscolaires de type « totems » dans chaque école, accessibles aux parents et aux enfants et qu'une réflexion soit engagée sur leur visibilité.

• Entre enseignants et animateurs

Nous demandons le dégagement d'heures dédiées pour le personnel municipal pour permettre le travail en commun avec les équipes enseignantes.

Nous souhaiterions par ailleurs la désignation d'enseignants référents périscolaires, relais d'information auprès de ses collègues.

• Entre l'ensemble des acteurs

Nous proposons l'ouverture des conseils d'école aux acteurs périscolaires avec la présence des responsables et l'inscription d'un « volet périscolaire » à l'ordre du jour. Chaque conseil d'école serait précédé d'un conseil d'enfants, en présence du responsable périscolaire qui relayerait leurs remarques.

• Avec et entre les intervenants extérieurs

Nous proposons la mise en place de temps de rencontre à chaque rentrée scolaire entre responsables périscolaires et intervenants potentiels pour faire connaissance et éventuellement impulser un travail en commun entre les différents intervenants.

• Bâtir un projet de communauté éducative

Nous proposons la co-construction d'un projet de communauté éducative qui définirait notamment :

- les objectifs pédagogiques et éducatifs partagés sur l'ensemble de la journée,

² - Agent territorial spécialisé des écoles maternelles